

**République Française**  
**Département de l'Isère**

**Commune de JARCIEU**

**Séance publique du Conseil Municipal en date du 17 Septembre 2018.**

L'an deux mille dix huit le seize juillet, le Conseil Municipal de la Commune de JARCIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Patrick DURAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de la Convocation : 10 Septembre 2018

PRESENTS : M. DURAND Patrick, M. MERMET Jean-Luc, M. DEGAUD Michel, M. GAUDIN Bernard, Mme HUGONNARD Jacqueline, Mme BERHAULT-DUSCH Katia, M. DAVION Franck, M. GIRARD David, M. GIRAUD Stéphane et Mme MARGARIT Huguette.

EXCUSÉS : M. CORNU Nicolas, Mme LEGRAIN-BERT Nadine

ABSENT : Néant

Avait donné procuration : Néant

SECRETAIRE DE SÉANCE : Mme BERHAULT-DUSCH Katia

Lecture du Compte-rendu du précédent Conseil Municipal.  
Signatures.

### **1) Salles Communales**

**Monsieur le Maire** informe l'Assemblée de la demande de l'Association Ephémère (cours de danse pour les enfants et adultes), situé à Revel Tourdan, d'occuper la salle Seyve-Buisset tous les mardis de 16 h à 21h45.

Il nous rappelle la délibération n° 28-2015 du 15 Juin 2015 fixant les tarifs d'utilisation des salles communales.

Il nous précise que dans cette délibération, il est seulement mentionné une utilisation occasionnelle pour des manifestations à but lucratif. Cette demande concerne une occupation hebdomadaire et non prévu dans la délibération.

Il nous propose d'instaurer un tarif d'utilisation hebdomadaire pour les associations extérieures à la commune. Le tarif sera défini suivant les demandes d'occupation et une convention sera passée entre la Commune et l'Association demandeuse.

Il propose également le tarif de 200 € pour la période de septembre 2018 à juin 2019 avec la compagnie Ephémère et propose une convention d'utilisation de la salle Seyve Buisset.

Le Conseil Municipal, après avoir examiné la proposition de convention et après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, fixe le tarif de 200 € pour la période de septembre 2018 à juin 2019 avec la compagnie Ephémère et autorise Monsieur le Maire à signer la convention d'utilisation de la salle Seyve-Buisset avec la Compagnie Ephemere

Une délibération est prise en ce sens. N° 46 - 2018.

## **2) Rentrée Scolaire 2018**

Monsieur DEGAUD Michel, Adjoint en charge des affaires scolaires, nous fait un point sur la rentrée des classes 2018.

Notre école compte 119 élèves répartis sur 5 classes. Malheureusement nous avons perdu 1 classe lors de cette rentrée, entraînant une modification du nombre d'agent communal et une réorganisation des plannings des agents en place.

Pour cette rentrée, les effectifs de fréquentation de la cantine et de la garderie scolaire du soir sont aussi élevés au mois de juin 2018. La cantine compte une moyenne de 50 à 60 enfants par jour et la garderie du soir une moyenne de 20 à 30 enfants par jour.

Une nouvelle formule d'organisation des TAP a été mise en place. Les élèves de maternelle se retrouvent tous dans un même groupe avec deux intervenants (1 agent communal et 1 agent du CIB) qui mettent en place pour les enfants plusieurs petits ateliers. Les élèves de primaire ont le choix entre 3 activités (1 sportive, 1 civique et 1 ludique). Ce ne sont plus les parents qui s'inscrivent l'enfant à l'activité mais l'enfant qui choisit son activité le premier jour du cycle.

Une réunion organisée par la directrice de l'école a eu lieu le samedi 8 Septembre 2018 en présence des institutrices, de la Mairie et des parents d'élèves. De nombreux points ont été abordés permettant un dialogue constructif entre tous les participants.

## **3) Projet fibre**

Parallèlement aux travaux d'installation de la fibre sur tout le territoire d'ici la fin 2022 par le Département de l'Isère, Monsieur le Maire nous informe qu'il a reçu avec les adjoints, des responsables techniques d'orange, qui envisagent de faire des travaux fibres orange sur notre commune.

## **4) Circulation Rue de la République**

Monsieur le Maire nous informe qu'avec l'installation de la pharmacie à la place de la maison médicale, un problème de circulation va se poser entre la rampe d'accès handicapé et le stationnement.

Il nous propose de mettre la Rue de la République en sens unique direction Nord Sud et la Rue Bresson direction Sud Nord

Après discussion, le Conseil Municipal donne un accord de principe. Dossier à suivre.

## **5) Personnel Communal**

Monsieur DEGAUD Michel, responsable de la Commission Ecole Cantine, nous informe que l'école communale a perdu une classe au 1<sup>er</sup> septembre. Avec cette baisse d'élèves, il est nécessaire de revoir les plannings de travail du personnel des écoles.

Il nous informe que la Commission a travaillé les nouveaux plannings et propose la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe à temps non complet de 17.65 heures hebdomadaires contractuel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents, décide de la création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> Classe à temps non complet de 17.65 heures hebdomadaires contractuel à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2018.

Une délibération est prise en ce sens. N° 46 - 2018.

## **6) Questions diverses**

### Tarif location du Stade par les particuliers

Le stade étant de plus en plus demandé par les particuliers pour organiser des réunions familiales, il serait nécessaire de revoir la tarification de celui-ci.

### Fleurissement

Monsieur le Maire nous fait part de la demande de la commission fleurissement de nommer l'espace à côté du monument aux morts sur la route des pépinières. Ils proposent « Espace des Poilus » et un croquis de plaque.

Après discussion, le Conseil Municipal est d'accord sur le principe de nommer cet espace mais le nom proposé ne lui convient pas. Il propose « Square de la Paix » ou « Square du Souvenir » afin d'englober toutes les guerres.

Concernant la réalisation de la plaque, des devis seront demandés.

### Fusion CCTB/CCPR

Monsieur le Maire nous fait un point sur l'avancé de la fusion. De nombreuses réunions ont lieu afin d'harmoniser les compétences des deux communautés de communes. Lors de la dernière réunion, un nouvel organigramme, avec le personnel des deux entités, a été présenté. Le service informatique et l'école de musique de la CCTB sont noyés dans les nouveaux services et le personnel de notre communauté de communes n'est pas reconnu hiérarchiquement dans ce nouvel organigramme. Les élus de la CCTB ont fait connaître leur mécontentement et ont demandé de revoir cet organigramme.

## Commission Economique Intercommunale

Mise en place par la région Auvergne Rhône Alpes d'une aide à l'investissement (rénovation de vitrines, sécurité, économie d'énergie, accessibilité handicapé, etc) pour les petites entreprises du commerce de proximité ou de l'artisanat.

Cette aide s'adresse aux entreprises qui s'installent ou qui veulent se développer dans la mesure où elles ont un point de vente accessible au public.

L'aide régionale est fixée à 20 % des dépenses éligibles HT avec un plancher de 2 000 € et un plafond de 10 000 €

La CCTB a décidée d'abonder à hauteur de 10 % l'aide régionale permettant ainsi aux bénéficiaires d'avoir une aide global à hauteur de 30 %.

## Sou des Ecoles

Comme tous les ans, le Sou des Ecoles va organiser sa brocante des marmots à la salle polyvalente. Cette manifestation étant principalement organiser pour financer les sorties de notre école, l'association demande la gratuité de la salle.

Le Conseil Municipal donne son accord

## CSJ Basket

Le Club de Basket a décidé de proposer sa candidature au comité Drôme Ardèche pour accueillir des finales les 1<sup>er</sup> et 2 Juin 2019.

Pour cela, il demande que la Mairie apporte son soutien par un courrier

## SEDI

Suite à note adhésion au groupement d'achat d'électricité, le SEDI a relancé un appel d'offre pour les 3 prochaines années. C'est EDF qui a été retenu. Le prix moyen se traduira par un impact de l'ordre de 2.5 % sur les factures finales.

**Le prochain conseil municipal est fixé au Lundi 15 Octobre 2018 à 20 h 00.**

## **SIGNATURES**

DURAND Patrick

MERMET Jean-Luc

DEGAUD Michel

GAUDIN Bernard

HUGONNARD Jacqueline

BERHAULT-DUSCH Katia

CORNU Nicolas

DAVION Franck

GIRARD David

Excusé xxxxxx

GIRAUD Stéphane

LEGRAIN-BERT Nadine

MARGARIT Huguette

Excusée xxxxxx